

Réponse UFAP

L'UFAP Grand Est a choisi de publier un tract mettant en cause une délégation FO Justice lors d'une visite au Centre Pénitentiaire de Metz.

Face à ces allégations, il convient de rétablir plusieurs vérités.

Tout d'abord, nous rappelons que les représentants FO Justice ont respecté les dispositions en vigueur lors de leur entrée dans l'établissement. À notre connaissance, aucune note de service locale ne définissait précisément les modalités d'utilisation du Portique à Ondes Millimétriques (POM) et pour cause celle-ci est en discussion à la DGAP.

Une question se pose alors : pourquoi l'officier en civil à 15H45 qui était au milieu des familles ne nous a pas demandé d'explications et empêcher le portier de nous ouvrir ?

Si un problème de sécurité existait réellement, où était le gradé ou l'officier censé encadrer la mise en œuvre du dispositif ? Pourquoi avoir laissé un agent seul, gérer une situation qui nécessitait manifestement un arbitrage hiérarchique ?

Avant de distribuer les responsabilités, encore faudrait-il s'interroger sur l'organisation mise en place et sur les consignes réellement données aux personnels.

Nous constatons également que les responsables régionaux de l'UFAP semblent aujourd'hui davantage préoccupés à donner des leçons de syndicalisme qu'à défendre concrètement les intérêts des personnels, bizarrement cette publication est restée au niveau de la région car nationalement il serait bien étrange que la position de passer les agents sous le POM sans directives fassent l'unanimité ?

À FO Justice, nous ne faisons pas de populisme syndical. Nous sommes présents quotidiennement sur le terrain, au contact de l'ensemble des personnels, tous corps et grades confondus. Nous échangeons avec les collègues là où ils travaillent réellement, en détention comme dans les différents services.

Contrairement à certains, nos visites ne se limitent pas aux bureaux administratifs ou aux rencontres institutionnelles.

Nous nous souvenons notamment d'une publication de l'UFAP concernant une visite à Charleville-Mézières, affirmant avoir rencontré l'ensemble du personnel de détention. Pourtant, plusieurs collègues présents ce jour-là indiquent n'avoir vu aucun représentant de votre organisation dans leurs secteurs et pourtant la structure et de petite taille.

La crédibilité syndicale ne se construit pas à coups de publications Facebook ou de polémiques stériles. Elle se construit par la présence, l'écoute, le travail de terrain et la défense quotidienne des agents d'où l'importance de nos délégations et des participants à nos réunions.

Avant de donner des leçons aux autres organisations syndicales, il serait peut-être opportun de commencer par balayer devant sa porte.

FO Justice restera fidèle à ses valeurs : proximité, engagement et défense sans compromis des personnels et pas à la maison ou cacher dans un bureau.

